

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize et six décembre à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

**PRESENTS**: Mmes BUREAU, FOVET, DUFOUR, Mrs. POISBELAUD, BICHON, SHORTHOUSE, DUBRAY, DEMSKI, LAURENT, JAUNAS.

**ABSENTS**: M. Michel CHARDONNEAU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Martine DUFOUR

**DATE DE CONVOCATION** : 28/11/2016

**1 – Gestion Aire de Loisirs 2017 et montant du loyer.**

Le montant du loyer proposé par M. le Maire est de 210 euros.

La caution s'élèverait à 210 euros.

Après en avoir délibéré l'assemblée approuve les montants proposés.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est dotée d'une licence 3 pour les débits de boissons, d'une petite licence restauration ainsi que d'une petite licence débit de boissons à emporter. La licence 3 contient les boissons des groupes 2 et 3, la petite licence restaurant contient les boissons du groupe 2, la petite licence à emporter contient les boissons du groupe 2.

Le futur gestionnaire devra être en possession d'un permis d'exploiter licence 3 en cours de validité (permis valable 10 ans) ou suivre une formation.

Une offre de candidature pour la gestion de l'aire de loisirs saison 2017 sera publiée sur l'Hebdo et sur l'Angérien Libre du 15 décembre 2016. Des critères de sélection seront élaborés afin d'appréhender au mieux les différentes candidatures.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'agrandir le bungalow en bois côté cuisine. Ces travaux seront effectués par nos employés communaux.

**2 – Point sur la voirie et les bâtiments.**

Monsieur le Maire propose que la commission voirie se réunisse le samedi 7 janvier 2017 à 9h00.

Cela vaut convocation.

Monsieur le Maire propose que la commission bâtiments se réunisse le mardi 10 janvier 2017 à 14h30.

Cela vaut convocation.

Monsieur le Maire propose que la commission environnement et fleurissement se

## COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2016

réunisse le mardi 24 janvier 2017 à 14h30.  
Cela vaut convocation.

#### **3 – Elaboration du bulletin municipal.**

Le bulletin municipal est en cours de rédaction. Il manque encore quelques articles. Il sera distribué aux alentours du 20 décembre 2016.

#### **4 – Délibération portant sur les ratios promus / promouvables :**

Le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'avis favorable du comité technique du 30 juin 2016, il convient de prendre une délibération pour les avancements de grade des agents promus et promouvables.

La 1<sup>ère</sup> hypothèse ayant eu un avis favorable par le comité technique soit : le taux est uniforme pour tous les grades soit 100% pour l'année 2016 et les années suivantes.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide que le taux est uniforme pour tous les grades soit 100% pour l'année 2016 et les années suivantes.

#### **5 – Affaires diverses.**

- Vœux de la municipalité : vendredi 6 janvier 2017 à 18h30. Une invitation sera distribuée dans les boîtes aux lettres avec le bulletin municipal.
- Monsieur le Maire propose la création d'une commission qui aura pour but dans un 1<sup>er</sup> temps de trouver des solutions de relogement concernant les différentes activités dans notre commune (scolaire, gym, théâtre, belote, repas...) et dans un deuxième temps cette commission devra réfléchir sur la future gestion de la salle.

Feront partie de cette commission que l'on peut appeler Commission Salle des fêtes : Eric POISBELAUD, Gérard JAUNAS, Nadine BUREAU, Marie-Christine FOVET, Alain BICHON, Gary SHORTHOUSE, Patrick DUBRAY. Une réunion avec les différents responsables de section est prévue le mardi 10 janvier 2017 à 18h30.

- Un courrier de la Préfecture daté du 23 novembre 2016 dont l'objet est la nomination d'un élu référent sécurité routière a été reçu. Après lecture de ce courrier l'assemblée décide de désigner Michel LAURENT.

Comme élu référent sécurité routière.

- Dans la séance précédente du 11 octobre 2016, M. Jaunas proposait de mettre une plaque sur la place de l'école au nom de Christian Jaluzot, en sa mémoire. Le Conseil Municipal après vote, ne donne pas suite à la demande de M. JAUNAS.

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2016**

- Courrier de l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL17) pour signifier leur dissolution en date du 27 novembre 2016.

**6 – Comptes rendus des réunions externes.**

- Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, le 17 octobre à St Hilaire de Villefranche : Eric POISBELAUD
- Conseil Communautaire, le 17 octobre à Saint Hilaire de Villefranche : Eric POISBELAUD
- Conseil d'école, le 18 octobre à La Benâte : Eric POISBELAUD
- Commission listes électorales, le 17 novembre en mairie : Messieurs Didier LEVEQUE et M. James GAUTRON, le Maire et les adjoints
- Commission Technique, le 23 novembre à la CDC : Eric POISBELAUD
- Rencontre régionale de l'ADCF sur le PLUI, le 29 novembre à Essouvert : Eric POISBELAUD
- Réunion Comité Syndical de Soluris le 1<sup>er</sup> décembre à Saintes : Nadine BUREAU
- Réunion d'information du Préfet le 5 décembre à Matha : Eric POISBELAUD

Le maire :

Le secrétaire de séance :

**COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2016**

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

<b>MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>SIGNATURES</b>
A. BICHON	
N. BUREAU	
M. CHARDONNEAU	
F. DEMSKI	
P. DUBRAY	
M. DUFOUR	
M.-Chr. FOVET	
G. JAUNAS	
M. LAURENT	
E. POISBELAUD	
G. SHORTHOUSE	